

## Question orale relative à la mise en place d'un bouclier social et énergétique pour les déplacements des Ligériens et Ligériennes

### Intervention de Lucie Etonno

Madame la Présidente, Monsieur le vice-Président, chers collègues,

A quand un grand plan d'investissement ferroviaire pour le mandat ?

A l'heure où le train s'avère être le meilleur allié pour lutter contre le changement climatique et offrir des alternatives à la voiture individuelle.

Toujours rien à l'horizon. Pourtant, vous avez de multiples occasions de faire des annonces, de donner des trajectoires.

Le 28 février, lors de la publication du 2<sup>ème</sup> volet du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC et également le dernier jour pour contribuer au dialogue territorial pour enfin améliorer les liaisons nouvelles Bretagne-Pays de la Loire. Les attentes des usagers, des élu-es locaux sont importantes et nous redisons ici l'enjeu indispensable de mettre le ferroviaire au cœur de nos politiques de transports, à la fois comme outil de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réduction des inégalités territoriales. L'attente d'améliorations concrètes n'a que trop duré, sans avancées notables ces dernières années. Des améliorations immédiates de la liaison Nantes-Rennes sont possibles avec davantage de trains tout de suite entre les deux villes, l'infrastructure actuelle le permettant et de passer de 10 liaisons directes par jour actuellement à 15, notamment en ajoutant des trajets pendant les heures creuses. A titre de comparaison, 51 trains par jour (TER, TGV, Intercités) font la liaison directe Nantes-Angers. Au niveau de l'infrastructure, privilégions une modernisation de la ligne passant par Savenay et Redon, plutôt que la création d'une nouvelle ligne coûteuse et qui renvoie à un horizon lointain. Etudions une liaison directe Le Croisic – Saint-Nazaire – Rennes, avec la réalisation d'une virgule à Savenay.

Deuxième occasion, le mercredi 9 mars avec la venue du ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari pour signer un protocole d'accord sur "l'avenir des lignes de desserte fine du territoire". Des lignes indispensables pour les mobilités du quotidien et le maillage du territoire régional, dont certaines sont pourtant menacées.

Dans notre région, l'avenir des lignes La Roche-sur-Yon-Bressuire ou Caen-Alençon-Le Mans-Tours est menacé à terme si des travaux de régénération complets ne sont pas engagés rapidement. Or, ces lignes sont stratégiques : elles sont une réponse à l'urgence climatique, elles remplissent une fonction essentielle de transport du quotidien dans des territoires souvent ruraux et peuvent aussi être utiles sur le plan touristique et pour le nécessaire développement du fret afin de diminuer le nombre de camions sur les routes.

Cette signature du protocole d'accord Etat-Région n'est cependant que l'acte 1 du sauvetage de ces "petites lignes". Il se contente d'identifier les lignes dites de "dessertes fines du territoire" et de dire qui entre l'Etat, la SNCF et la Région a vocation à financer les travaux de chaque ligne. Mais il ne définit pas les priorités et ne garantit pas aujourd'hui l'engagement financier des partenaires pour sauvegarder ces infrastructures ferroviaires, ce qui constituerait pour nous l'acte 2 du plan de sauvetage. Enfin, l'acte 3, pour lequel vous avez un rôle majeur à jouer, consisterait à assurer un niveau d'offre supérieur avec davantage de trains une fois les rénovations effectuées. Mon collègue Matthias Tavel en parlera en lien avec la dernière convention avec la SNCF.

Encore une occasion de faire des annonces qui ne viennent pas

Finalement, c'est tout ce que vous ne dites pas sur les infrastructures qui est inquiétant. Comment comptez-vous développer une offre de services express métropolitain d'ici 2030 sans annoncer dès aujourd'hui des travaux d'infrastructures ?

Nous demandons davantage de visibilité sur ses projets d'investissements comme vous l'aviez fait pour les routes au précédent mandat.

Les mobilités sont la principale compétence des régions, il est donc normal que les Ligériens et Ligériennes soient en attente. Certains d'entre eux vont être obligés de renoncer à se déplacer alors qu'ils en ont besoin pour se soigner, travailler, étudier.

C'est pour cela que nous avons décliné notre bouclier énergétique et social en proposition pour les mobilités.

Ces propositions rejoignent celles formulées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour réduire le risque d'un nouveau « choc » pétrolier vendredi 18 mars.

Soutenir les transports publics (réduire le prix des billets, voire instaurer la gratuité) et les modes de déplacement actifs ou accroître le covoiturage sont deux mesures de la liste des dix « actions clés » à effet immédiat présentée.

Si elles étaient pleinement suivies dans les pays aux économies avancées, 2,7 millions de barils par jour pourraient être économisés d'ici quatre mois, autant que le pétrole nécessaire au parc automobile chinois. Certaines de ces mesures sont déjà appliquées dans des villes, parfois depuis des années.

Cependant, au regard des conséquences de la guerre russe en Ukraine, il convient pour chaque collectivité de renforcer son action pour réduire plus rapidement notre dépendance aux énergies fossiles, pour sécuriser les déplacements incompressibles des Ligériens et Ligériennes et freiner l'accroissement des inégalités causé par l'augmentation des prix des carburants.

La tarification est l'un des premiers leviers facilement activables avec deux effets : celui d'inciter au changement de comportement et celui de réduire les inégalités.

Cette action renforcée en Pays de la Loire pourrait se traduire par deux mesures afin de permettre aux plus fragiles et aux plus dépendants à la voiture individuelle de faire face aux hausses du prix des carburants :

- 2 mois d'essai gratuits pour tout nouvel abonné TER / ALEOP (mesure incitative).
- Tarification sociale et solidaire du réseau ALEOP pouvant aller jusqu'à la gratuité pour les jeunes, les plus précaires ou les familles monoparentales (mesure réduction des inégalités).

L'autre levier est celui du covoiturage, déjà soutenu auprès des collectivités de la Région. Il conviendrait de renforcer ce soutien pour permettre son déploiement massif et la facilitation du covoiturage dans toute la région, en particulier dans les territoires où il existe peu ou pas d'offres de transport en commun :

- Renforcement du soutien aux actions des territoires,
- Communication des initiatives,

- Bonification du montant versé par la Région aux conducteurs sur les différentes plateformes de covoiturage comme Karos, Klaxit, Blabla Car daily ou Mobicoop.

Un calcul rapide en reprenant l'exemple de Léa mis en avant dans votre communication, beaucoup trop confidentielle :

Pour un covoiturage, deux fois par jour avec 3 passagers sur un trajet de 25 km 3 fois par semaine. Léa reçoit 180€ par mois, en augmentant l'indemnité socle de 50centimes, elle recevra 216€

Aussi, nous vous demandons, Madame la Présidente :

- Comptez-vous prendre les mesures identifiées pour mettre en place un bouclier social et énergétique pour les déplacements des Ligériens et Ligériennes ou estimez-vous que vos politiques actuelles sont suffisantes ?